

## SYNDICAT NATIONAL DES MEDECINS OSTEOPATHES

Chers Amis,

Juste quelques mots d'information à l'occasion du début des vacances, pour ceux qui en prennent...

Depuis la dernière assemblée générale du syndicat, nous avons amplifié et développé toutes les actions auprès de France Telecom, l'Ordre des Médecins, la répression des fraudes afin de faire cesser cette scandaleuse colonisation des listes médicales ostéopathiques par les non-médecins.

A priori, ces actions parviennent, non sans mal, à leur terme avec succès et l'on devrait progressivement les voir disparaître de nos listes.

Comme vous en avez sans doute entendu parler, les pourparlers visant à la rédaction des décrets ont repris entre les représentants du ministère de la santé et les non-médecins.

Le gouvernement, pressé par un arrêt du conseil d'état, doit faire paraître ces décrets sous un délai de six mois.

Une première mouture a été élaborée et nous a paru, ainsi qu'aux autres organisations médicales et à la plupart des représentants des non-médecins, mais pour des raisons parfois différentes, inacceptable.

Après en avoir délibéré en conseil d'administration et en bureau, nous avons choisi de nous démarquer à la fois de la position de certaines autres organisations médicales ostéopathiques qui ont opté pour la continuation des négociations sur le thème d'un exercice réservé aux professionnels de santé (médecins, kinés), ainsi que de celle des non-médecins non kinés qui continuent à revendiquer une profession d'ostéopathe autonome et indépendante interdite aux autres professionnels de santé.

Notre choix s'est donc porté sur le respect du principe de précaution et sa conséquence : l'abolition pure et simple de l'article 75 de la loi 2002 sur l'exercice de l'ostéopathie par les non-médecins.

Dans cette optique et pour étayer notre option auprès de toutes les instances, nous avons fait paraître un article dans le Quotidien du Médecin du 22 mai intitulé « L'ostéopathie dévoyée » avec la cosignature de la FMF, des syndicats de rhumatologie, de médecine physique et de médecine du sport.

Parallèlement nous avons adressé un courrier au ministre de la santé et sommes en train de préparer un courrier de sensibilisation auprès des députés et sénateurs, de l'Ordre National, de l'Académie de Médecine et de la Haute Autorité de Santé.

Comme vous le voyez, l'équipe dirigeante de votre syndicat ne reste pas inactive dans le contexte actuel qui peut voir notre profession soit acquérir ses vraies lettres de noblesse soit disparaître dans la trappe de la démagogie.

Je vous souhaite à toutes et tous un excellent été.

Le Président